

Diplôme d'État d'Accompagnant Educatif et social – Arrêté du 30 août 2021

OBJECTIFS DU STAGE

- **Accompagner les candidats dans la rédaction et la composition du livret 2 ou dossier de Validation des Acquis de l'Expérience :**
 - Permettre à chaque candidat de recenser ses compétences acquises par l'expérience,
 - Accompagner les candidats dans la formalisation et l'argumentation du dossier personnel,
 - Entraîner les candidats à soutenir oralement leurs dossiers devant le jury d'examen.

PUBLICS

Personnes justifiant d'expérience rémunérée ou bénévole (1 an à temps plein ou 1607 h) en rapport avec la spécialité du diplôme ayant reçu un avis favorable de l' A.S.P. à leur dossier de recevabilité (livret 1).

PROGRAMME

ETAPE 1 Présentation de la procédure V.A.E. - 3 h d'accompagnement collectif

- Principales dispositions réglementaires générales
- Présentation du déroulement de l'accompagnement
 - les objectifs, la méthode,
 - les intervenants,
 - la durée, les dates.
- Présentation du livret 2 de la demande de VAE
- explication des notions de « référentiel d'activité » et
- « référentiel de compétence »
- Sensibilisation à la méthodologie de l'écrit

ETAPE 2 Accompagnement à la rédaction du livret 2 - 18 h d'accompagnement

- Présentation de chaque partie du module
- Accompagnement individualisé
- Analyse de la pratique professionnelle et identification des compétences
- Repérage et choix des actions les plus pertinentes à décrire
- Rédaction d'exemples concrets issus de la pratique

ETAPE 3 Préparation à la soutenance orale devant le jury VAE - 3 h d'accompagnement semi-collectif

- Présentation de l'épreuve
- Préparation individuelle à l'examen
- Construction d'un argumentaire
- Assimilation des mots clés du référentiel de compétence et mise en relation avec ses expériences professionnelles

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée totale :

24 h pour un itinéraire complet

Dates : du 17/04/23 au 23/10/23

Intervenante :

- Pascale FAILLARD , formatrice VAE DEAES.